

P. O.S.
in in

Légation de Suisse

en

France

Rapport Politique No 5

Confidentiel

Intégration de l'Europe

Paris, le 10 mars 1953.

Monsieur le Conseiller fédéral,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'un dîner auquel assistait M. Robert Schuman m'a donné l'occasion de discuter avec lui les bases de sa politique européenne ainsi que ses plans pour l'avenir. Quoique les explications fournies par mon interlocuteur soient pour la plupart dénuées d'actualité, il vous intéressera peut-être de les connaître :

M. Schuman s'était convaincu en 1949 qu'il importait de galvaniser l'opinion publique par un acte spectaculaire, une idée nouvelle et même révolutionnaire qui ferait sortir la politique européenne de l'ornière. Son choix est tombé sur la question du charbon et de l'acier parce qu'elle réunissait un minimum de difficultés techniques avec un maximum d'importance politique et économique. En effet le nombre des entreprises en cause est des plus réduits. Pour les six pays qui ont adhéré à la communauté, il dépasse à peine mille. Cela simplifie énormément l'organisation surtout si on la compare par exemple avec l'agriculture où les exploitants se chiffrent à six millions environ. Les conditions pour la création d'une autorité supranationale étaient donc bien meilleures que dans n'importe quel autre secteur de l'économie.

M. Schuman a fortement insisté sur l'origine politique et non économique de son plan. Bien entendu il ne voulait nullement se contenter de cette base d'intégration européenne. Dans son idée l'organisation politique devait suivre en deuxième lieu, tandis que la création d'une armée européenne aurait constitué la troisième étape. Il déclare ne pas avoir commencé par le côté politique parce ^{que} cela l'aurait livré pieds et mains liés aux juristes et aux professeurs qui certainement n'auraient pas abouti dans un délai raisonnable et surtout n'auraient pas permis d'atteindre l'effet psychologique recherché. L'élan donné par le plan Schuman devait au contraire permettre d'emporter les obstacles dressés devant l'organisation politique.

Monsieur Max Petitpierre, Conseiller fédéral,
 Chef du Département Politique,

B e r n e .

Dodis



Ce sont les circonstances extérieures, la menace russe, le besoin d'armer l'Allemagne tout en évitant une armée nationale inacceptable pour le parlement français à cette époque, qui ont renversé ce plan. De là résultent, d'après M. Schuman, les difficultés actuelles de l'armée européenne. Une armée, d'après lui, doit être l'instrument d'une politique déterminée. Or il n'y a pas de politique européenne à proprement parler. M. Schuman ne cesse pas d'espérer que l'organisation politique de l'Europe fera des progrès suffisants pour permettre la ratification du traité de défense européenne.

Il insiste sur le fait qu'il n'est pas possible d'attendre que cette organisation soit achevée pour ratifier le traité. Il ne se cache pas qu'actuellement les chances d'un vote positif du parlement français sont minimes. Mais il croit qu'une politique ferme du gouvernement et un travail en profondeur atteignant tant le parlement que la population pourraient changer la situation. Il a constaté dans de nombreuses réunions publiques que le peuple et notamment les jeunes sont acquis à ses idées. Cela est confirmé du reste par des enquêtes scientifiques auxquelles a procédé ces derniers mois un institut semi-officiel employant des méthodes semblables à celles de Gallup. M. Schuman ne se fait pas faute de critiquer assez sévèrement M. René Mayer et M. Georges Bidault dont l'attitude manquerait nettement de fermeté et de clarté.

Quant à la Sarre, M. René Mayer lui aurait précisé qu'il ne ferait pas dépendre la ratification du traité de défense de la solution du problème sarrois, mais d'une définition du statut de la Sarre, ce qui est infiniment moins.

M. Schuman suit avec un intérêt passionné les travaux de l'Assemblée de Strasbourg. Il admire le travail considérable et intelligent fait par les hommes politiques chargés d'élaborer un projet de constitution européenne qui auraient trouvé nombre de solutions ingénieuses. Mais il ne cache pas qu'il n'aperçoit aucune possibilité de voir ce projet ratifié par aucun parlement national. L'importance des travaux de Strasbourg serait beaucoup plus du domaine psychologique et de préparation politique et non de réalisations pratiques.

Quant au pool vert, M. Schuman salue et soutient les travaux en cours. Il croit indispensable d'arriver à une haute autorité, le système de l'unanimité tel qu'il fonctionne à l'OECE ayant donné des résultats décevants et ne pouvant nullement résoudre les problèmes qui se posent dans ce domaine.

En résumé, l'ancien ministre des Affaires Etrangères est fermement décidé à poursuivre, pour autant que les circonstances le lui permettent, sa politique d'intégration européenne. Il se sait d'accord avec Adenauer et de Gasperi qui les deux sont des hommes de frontière, connaissant l'étranger et surtout les pays

voisins, empreints du même idéalisme pratique qui seul peut résoudre les problèmes créés par le morcellement de l'Europe.

Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre de Suisse :

Sati